

LE JOURNAL DE LA VENDEE

Le mensuel du Conseil Général



La Vendée, premier département 100% haut débit

Le tour de force vaut bien le spectaculaire désenclavement routier accompli en seulement vingt ans : la Vendée va devenir le premier département français (hors région parisienne) couvert à 100% en haut débit. Sauf que cette fois, il aura suffi d'à peine deux ans pour réussir ce qu'il faut bien appeler une véritable révolution numérique. Chaque Vendéen, chaque entrepreneur, aura désor-

mais accès aux mêmes services que ceux proposés dans les grandes métropo-

les. Et ce pour les mêmes tarifs, dans les plus brefs délais. C'est l'aboutisse-

ment du plan départemental lancé il y a tout juste dix mois par le Conseil Général, qui s'était engagé à faire prendre à la Vendée, dans ce domaine comme dans tant d'autres, une longueur d'avance. Les trois entreprises retenues, France Télécom, LD Com et Altitude Télécom, assureront les premières connexions dès cet été pour un maillage complet fin 2005.

A LIRE Pages 6-7

- Toute la Vendée couverte en 2005
- Une solution souple, rapide et globale
- Thierry Breton, PDG de France Télécom : "La Vendée est le 1^{er} département à réaliser un tel exploit".
- Des technologies différentes pour une couverture optimale
- Tous les avantages du haut débit
- Philippe de Villiers : "Les entreprises vendéennes auront les mêmes atouts que celles implantées dans les grandes métropoles".

S O M M A I R E

Salon de l'Agriculture Page 2
 La Vendée a une fois de plus mis en valeur ses atouts et son savoir-faire, dans un contexte pourtant difficile.

Comité contre les maladies respiratoires Page 4
 Rencontre avec deux bénévoles de cette association qui soutient depuis plusieurs décennies toutes les victimes d'affections respiratoires.

Elections cantonales Page 8
 Présentation des seize conseillers généraux élus ou réélus lors des scrutins des 21 et 28 mars derniers.

Coupe de France de Basket Page 11
 A l'occasion des épreuves nationales qui se dérouleront à Challans, le Conseil Général lance une grande opération en faveur de tous les jeunes basketteurs vendéens.

Printemps du livre 2004 Page 12
 La ville de Montaigu accueille la fine fleur des professionnels du livre les 23, 24 et 25 avril prochains.

Page 10

Les plus grands basketteurs de France à Challans

Les 4 et 5 mai prochains, l'élite française du basket sera à Challans. La ville vendéenne a en effet attrapé la balle au bond en réussissant à organiser une partie des quarts et demi-finales de la coupe de France de Basket. Trois matchs au plus haut niveau seront disputés dans la salle Michel Vignaud après le spectacle vertigineux des smasher fous : les Crazy Dunkers. Un événement sans précédent qui promet de marquer les esprits. Surtout que le Conseil Général a envoyé 1 000 invitations dans tous les clubs vendéens pour qu'un maximum de licenciés puissent profiter de l'événement.



Page 2

Plan routier 2004, année clé du désenclavement

270. C'est le nombre de kilomètres de 2x2 voies que comptera, à la fin de cette année, le réseau routier vendéen. De nombreuses grandes réalisations vont en effet dans les mois qui viennent toucher à leur fin, qu'il s'agisse de la mise à 2x2 voies de la route La Roche-La Chaize ou de la mise en place de la rocade nord de Luçon. Mais 2004, c'est aussi le lancement de nouveaux chantiers, et notamment la construction du premier créneau en voie rapide entre Aizenay et Challans. Tour d'horizon de ce programme routier 2004.



Page 4

Premiers secours Les gestes qui sauvent

Cette année, plus de 1 000 collégiens vendéens bénéficieront à moindre frais d'une formation aux premiers secours, dispensée dans une cinquantaine d'écoles par la Protection Civile. Une initiative du Conseil Général des Jeunes saluée par les professeurs mais surtout par les élèves rassurés d'être ainsi parés à agir dans les situations critiques. Rencontre avec ces apprentis sauveteurs.



Page 3 et 11

Hugo Reyne installe un pôle baroque en Vendée



La Vendée accueille le prestigieux ensemble baroque, La Simphonie du Marais, et son talentueux fondateur Hugo Reyne... Spécialiste de Lully et plus largement des musiques françaises allant du début de la période

baroque jusqu'à celle du classique, La Simphonie du Marais n'a cessé de récolter les honneurs depuis sa création en 1987. Largement encouragé et soutenu par le Conseil Général, Hugo Reyne avait déjà pris sous son aile la direction du dernier festival Musique Baroque en Vendée. En installant son ensemble au Logis de La Chabotterie et en choisissant lui-même de venir habiter à Palluau, Hugo Reyne compte développer la musique baroque en Vendée et porter haut les couleurs du département lors des festivals français et internationaux auxquels son ensemble participe chaque année. Rencontre avec un artiste internationalement connu et programme du grand concert inaugural qui aura lieu le 23 avril à La Gaubretière.



Simphonie du Marais

Hugo Reyne, s'installe en Vendée

Hugo Reyne élit domicile en Vendée. Flûtiste de renom, il prendra ses quartiers à la Chabotterie avec son illustre ensemble baroque, référence internationale de la musique française des XVII^e et XVIII^e siècles : La Symphonie du Marais.

Pourquoi avez-vous choisi de vous installer en Vendée ?

Hugo Reyne : J'ai été accueilli très chaleureusement dans ce département il y a maintenant deux ans. J'ai été séduit par le professionnalisme de l'équipe de La Chabotterie, la richesse du patrimoine de la Vendée mais aussi le dynamisme culturel, aussi bien en direction du grand public que des initiés. On sent qu'en Vendée, avec la décentralisation des spectacles, les nombreux moyens proposés aux artistes et les multiples outils pédagogiques développés, la culture est une priorité ! Enfin, le projet d'une salle de spectacles "à l'ancienne" sur les lieux de La Chabotterie est primordial pour nous. En venant en Vendée, nous souhaitons y installer notre base : c'est là que nous créerons nos spectacles avant de partir les présenter à Versailles, dans toute la France et les festivals internationaux... Cela faisait dix-sept ans que je cherchais un point d'ancrage et des appuis fixes



En quelques années Hugo Reyne est devenu une référence internationale de l'opéra ballet.

pour La Symphonie du Marais, c'est désormais chose faite grâce au Conseil Général, au Conseil Régional et à la DRAC. Et la Vendée est bien plus pour moi que la simple résidence de mon ensemble : je suis désormais vendéen puisque j'habite à Palluau.

Quels étaient déjà vos engagements en Vendée ?

H.R : Pour la seconde année, j'assume la direction artistique du festival Musique Baroque en Vendée qui se déroule chaque été à La Chabotterie. Nous y organisons aussi les promenades musicales qui permettent de découvrir les espaces extérieurs du

logis. Ce sont vraiment des lieux magiques qui correspondent bien à la musique baroque. Tous les musiciens présents au festival ressentent le charme de ces lieux : on a l'impression d'être accueilli chez des amis au XVIII^e siècle. Depuis deux ans, nous y avons également recréé deux opéras-ballets de Lully.

Comment vous positionnez-vous parmi les artistes baroques ?

H.R : Je fais partie de la deuxième génération... J'ai été formé par les pionniers qui, dans les années soixante, ont donné un renouveau à l'interprétation du Baroque. J'ai notamment fait mes armes en tant

que première flûte aux Arts Florissants. C'est en 1987, 300 ans après la mort de Lully, le musicien du Roi Soleil, que j'ai créé La Symphonie du Marais. Depuis, j'ai toujours gardé une ligne directrice : rendre hommage à la musique française des XVII^e et XVIII^e siècles. Dans le paysage baroque, peu d'ensembles s'attachent à faire renaître dans son intégralité l'œuvre d'un compositeur comme nous le faisons pour Lully.

Votre travail dépasse la musique ?

H.R : Complètement. Je veux dépasser les clivages entre les arts : musique, théâtre, littérature, histoire... En venant en Vendée, je compte m'associer à d'autres structures de la région pour produire des spectacles complets mettant en valeur l'histoire et les lieux : l'Opéra de Nantes, les musées, les bibliothèques, les archives... C'est aussi cela un pôle baroque : un ensemble de recherches qui mettent en valeur l'évolution de la musique et les influences de grands personnages locaux comme Gilles de Rais, Richelieu ou même Napoléon sur cet art...

23 avril : concert inaugural à la Gaubretière
Réervations : 02 51 43 31 01
<http://www.simphonie-du-marais.org>

Hugo Reyne, de succès en reconnaissances

Né à Paris en 1961, Hugo Reyne commence très jeune l'étude de la flûte à bec, puis celle du hautbois. Il obtient rapidement les diplômes et premiers prix de plusieurs conservatoires et concours nationaux. En 1984, il remporte le premier prix de musique de chambre du



Concours International de Bruges. Compagnon de route apprécié des principaux chefs de file du mouvement baroque, il fit une carrière de musicien d'orchestre avant de fonder en 1987 son propre ensemble : La Symphonie du Marais. Il a effectué des tournées dans le monde entier et consacre également une grande partie de son temps à la recherche musicologique ainsi qu'à l'édition de partitions anciennes. Pour son travail sur le patrimoine musical français, Hugo Reyne s'est vu décerner la distinction de Chevalier de l'Ordre des Arts et des Lettres en 1998.

ISFCT Un tremplin pour les futurs cadres publics

Implanté à l'Institution Saint Michel à Saint Laurent sur Sèvre, l'ISFCT, Institut Supérieur de Formation des Cadres Territoriaux, prépare aux concours les étudiants ou les adultes qui aspirent à travailler pour une collectivité territoriale. Créé en 1998 sous l'impulsion du Conseil Général, l'ISFCT met au service de ses étudiants un outil unique : un cycle de formation parfaitement adapté aux concours présentés, renforcé par un stage en col-

lectivité qui constitue un véritable tremplin pour l'insertion professionnelle. Dans une promotion n'excédant jamais quinze ou vingt étudiants, chaque élève bénéficie d'un accompagnement et d'un suivi personnalisé. Maxime Fruchet, directeur général de la mairie de Montaigu et ancien élève de

l'ISFCT, témoigne : "Une des principales forces de l'ISFCT est sa taille, qui contraste avec les autres écoles de préparation aux concours. On trouve dans ses petites promotions une ambiance de travail incomparable, chaleureuse et studieuse".

Renseignements : 02 51 64 00 00
isfct@isfct.com

La formation se déroule d'octobre à juin et comporte trois étapes

- 1) D'octobre à février : préparation intensive aux épreuves écrites d'admissibilité. Méthodologie, culture générale, droit public et notes de synthèses.
- 2) Stage de 10 semaines en collectivité, qui prépare aux épreuves d'admission et à l'insertion professionnelle.
- 3) Séminaires de management, techniques de communication orale, techniques financières, urbanisme. Préparation aux épreuves orales d'admission, avec un programme de 50 heures de finances publiques, 20 heures de cours d'anglais. Oraux blancs.



En deux mots

■ Jean-Charles Francheteau, de l'or au bout des doigts

Et un de plus ! Jean-Charles Francheteau vient d'enrichir le palmarès de l'artisanat vendéen, en remportant la médaille d'or du meilleur apprenti ébéniste de France. Ce jeune Cugandais de dix-huit ans a conquis le jury en réalisant un chiffonnier de style Louis XV-Louis XVI.

■ Pas de péage sur les routes nationales

Les nouvelles lois de décentralisation vont donner au Conseil Général la responsabilité de gérer et d'entretenir un grand nombre de routes nationales. Pour répondre aux inquiétudes exprimées par certains, Philippe de Villiers a affirmé qu'il n'y aurait pas en Vendée de péages sur ces axes. Par ailleurs, ASF, en charge du contournement sud de La Roche, a déclaré qu'il n'y en aurait pas davantage sur le contournement.

Signature des deux premiers contrats littoraux

Les premiers contrats environnement littoraux ont été signés, à Notre Dame de Monts et La Tranche sur Mer. Le partenariat engagé avec le Conseil Général et la Région va permettre de lancer de nombreuses actions pour la mise en valeur et la protection des paysages côtiers de ces communes. Dans les mois qui viennent, 21 autres communes littorales devraient à leur tour s'engager dans cette démarche unique en France.

Marais poitevin Le surplus d'eau hivernale stocké en prévision de l'été : un projet écologique

Trop d'eau l'hiver, pas assez l'été. La gestion délicate de l'eau dans le marais poitevin va être facilitée par la création de réserves de substitution.

Elément vital du marais poitevin pour les agriculteurs et la préservation de ce territoire d'exception, l'eau est une richesse dont la gestion est particulièrement difficile. Abondante en hiver jusqu'à être superflue, elle se fait plus rare en été. Conséquence : les pompes massives, effectués lors des mois secs pour irriguer les cultures, entament les réserves, dégradent le milieu aquatique et peuvent même aller jusqu'à la mise en place de

restrictions. Pour résoudre ce qui s'apparente à la quadrature du cercle, l'idée est venue de créer des réserves d'eau de substitution. En clair, il s'agit de récupérer, par le biais de forages, ce trop-plein d'eau hivernale qui s'écoulerait sinon dans la mer. Le liquide est ensuite entreposé dans de grandes bâches de 200 000 à 300 000 m³, posées au fond de terrains décaissés pour l'occasion. Quasi-invisibles car placées à cinq mètres au-dessous du niveau du sol, ces bâches permettent de stocker les prélèvements sur des terrains dont la roche calcaire est trop perméable pour retenir l'eau.

La participation des agriculteurs

Le programme est à l'initiative du Conseil Général, de la Région, de l'Agence de l'Eau, et du Syndicat mixte du marais poitevin, désigné comme maître d'ouvrage. Les travaux commenceront en 2005, les bâches étant installées d'abord à Saint Pierre-le-Vieux, Bouillé-Courdauld, Oulmes et Damvix, puis au Mazeau, à Saint Hilaire-des-Loges, à Nielsur-l'Autise et à Xanton-Chassenon. A noter que les 114 agriculteurs qui bénéficieront de ces réserves s'engagent à payer une redevance de 0,03 centimes d'euros par m³ fourni.



114 agriculteurs bénéficieront des réserves.

Formation aux Premiers Secours Il n'est jamais trop tôt pour bien faire

A l'initiative du Conseil Général des Jeunes, plusieurs centaines d'élèves de quatrième reçoivent cette année une formation aux premiers secours. Un seul objectif : donner au plus grand nombre des moyens d'agir rapidement et efficacement dans une situation d'urgence...

Un jeune homme étendu à terre, avec dans la main, une ampoule électrique éclatée et sur les jambes, une chaise renversée. Un peu plus loin, gémit une fille, un cutter planté dans le poignet et une mare de sang à ses pieds. A ses côtés, un garçon gît inconscient sur le sol entouré de quatre plaquettes vides de médicaments... Nous ne sommes pas sur le tournage d'un film d'horreur mais au collège Saint Paul à Sainte Hermine où, par un bel après-midi ensoleillé, la Protection Civile

est venue former une trentaine d'élèves aux premiers secours d'urgence. Ce scénario imparable a été monté de toutes pièces par le Conseil Général des Jeunes, désireux de permettre au plus grand nombre d'élèves de quatrième de profiter d'une telle formation.

Maryelle Bissauge, la directrice de l'établissement -qui a d'ailleurs profité de l'occasion pour se glisser dans le groupe des apprentis sauveteurs- se réjouit d'une telle initiative : "Cette action est formidable puisqu'elle permet d'apprendre aux jeunes à bien réagir en toutes circonstances ; mais c'est aussi une action de prévention qui devrait les conduire à être plus prudents, à mesurer leurs actes et sur-



En 2004, 1 000 collégiens suivront la formation.

tout, à faire attention aux autres." Que faire quand une personne saigne du nez ? Quelle attitude adopter devant une personne qui s'étouffe ? Qu'est ce que la position latérale de sécurité ? Comment faire un garrot ou une compression thoracique ?

Après une telle formation et l'obtention de l'Attestation de Formation aux Premiers Secours (AFPS), près de 1 000 collégiens vendéens auront eu devant les yeux un échantillon complet des comportements à adopter dans les situations critiques.

Des gestes simples mais vitaux

"Ce sont des gestes simples mais qu'il faut connaître à tout prix parce qu'ils peuvent sauver des vies !" lance leur moniteur James Coumilleau, fondateur de l'équipe de formation de la Protection Civile. "Trop de personnes ignorent encore comment passer un message d'alerte et raccrochent leur téléphone en ayant oublié de donner leur adresse à l'équipe des secours !" Et en effet, après plusieurs heures d'exercice, les élèves prennent conscience que chaque

détail compte et peut faire gagner un temps précieux aux sauveteurs. "J'ai vu ma mère réaliser les bons gestes pour sauver mon père qui s'étouffait sous mes yeux raconte Jérémie, c'était donc très important pour moi de suivre cette formation !" Et même si pendant le cours l'ambiance est au beau fixe et qu'on rit pas mal au moment d'ouvrir la bouche de son camarade de classe pour vérifier qu'il n'est pas en train d'avaler sa langue, chacun reste bien conscient du sérieux de la tâche à accomplir. En attendant le jour où il faudra peut être mettre ces gestes en pratique, certains y voient de toute façon une belle ouverture sur le monde professionnel : "Moi, je veux devenir puéricultrice" raconte Alison. "Et il me faut ce diplôme pour pouvoir suivre les cours." C'est toujours ça de gagné !

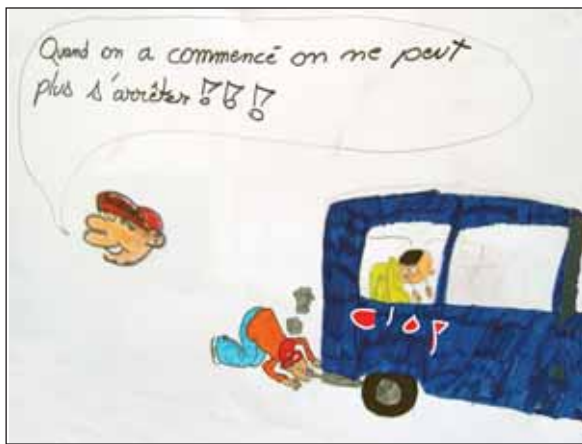
Comité de lutte contre les maladies respiratoires Une énergie à couper le souffle !

Les bénévoles du Comité départemental de lutte contre les maladies respiratoires ont décidé de redonner un grand coup d'air pur à nos bronches trop enfumées.

Les comités de lutte contre les maladies respiratoires s'efforcent au quotidien de remédier aux maux qui nous touchent aujourd'hui, l'asthme, les cancers du poumon, les bronchites chroniques et autres maladies respiratoires. Et pour bien lutter, mieux vaut être présent sur tous les fronts. Lourde tâche, à commencer par les collèges où les équipes du comité départemental, soutenues par le Conseil Général, interviennent sur la demande des infirmières scolaires lors de Journées du Souffle, destinées aux élèves de cinquième.

Promouvoir le souffle

"Notre objectif est de faire la promotion du souffle" explique le docteur Jacques Berruchon, pneumologue et bénévole du CVMR. "Et le terme est important. Nous ne venons pas pour dire aux enfants que nous sommes contre le tabac, c'est un âge où il faut être "pour" quelque chose ! Et cela passe par des actions très concrètes : nous mesurons leur souf-



Dessin réalisé par un élève de 5ème lors d'une journée du souffle

fle dans des spiromètres, les faisons chanter, dessiner et écrire sur le thème du souffle, nous organisons des activités sportives aidés par de grands athlètes admirés des enfants, des défis kilométriques, des recherches sur internet ou des séances vidéo." "Beaucoup d'entre eux nous disent avoir été très remués par notre intervention, parce que leur grand père est atteint d'une grave maladie ou parce que leurs parents sont de grands fumeurs et qu'ils craignent pour leur santé..." précise le docteur Thierry Pigeanne, président de l'association. "Si l'interdiction de fumer dans tous les lieux publics est devenue obligatoire, la loi permet pourtant

l'aménagement de coins fumeurs dans les lycées, et c'est justement ça le problème !" regrette -t-il.

Charte "Ecole sans tabac"...

"Aussi écarté et petit que soit cet espace fumeur, il signifie que le fait de prendre une cigarette dans l'école reste possible et c'est anti-pédagogique". C'est pour toutes ces raisons que le Comité a créé la charte "Ecole sans tabac" signée en accord avec plusieurs directeurs des établissements scolaires vendéens. Par ailleurs, le CVMR a créé une école de l'asthme destinée à aider les personnes à gérer leurs maladies eux-mêmes pour éviter les accès graves, et finance chaque année huit projets de recherche clinique, destinés à améliorer le quotidien des personnes souffrant de maladies respiratoires.

Renseignements :
02 51 05 24 92



"Soutien et présence" Des soins à domicile 24h/24

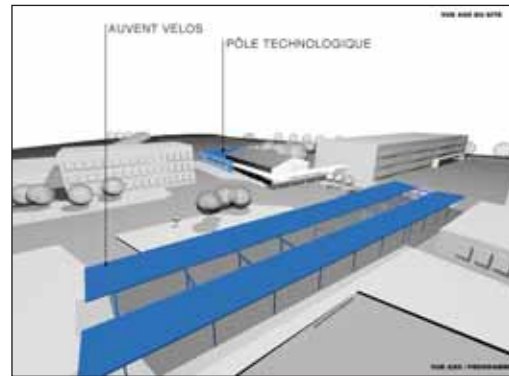


L'offre de soins à domicile s'étoffe. L'ADMR lance en effet le premier service fonctionnant 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24. "Soutien et présence" est mis à la disposition de toutes les personnes âgées et des adultes handicapés. Les salariés de l'association effectueront des interventions de longue durée (trois heures au minimum), contrairement aux auxiliaires de vie

sociale, présents pour des soins très ponctuels. Avantage : les accompagnateurs, dotés d'un bip, seront en contact quasi-permanent avec la personne et pourront ainsi intervenir sur le champ au moindre problème. Ce nouveau service, qui développe notamment pour la première fois en Vendée les gardes de nuit, est soutenu par le Conseil Général. L'Assemblée départementale a décidé de financer les interventions nocturnes, via une aide qui couvrira 50 à 100% du coût de la prestation.

St Gilles-Croix-de-Vie Extension du collège Garcie Ferrande

Le collège Garcie Ferrande de Saint Gilles-Croix-de-Vie va s'agrandir. Le Conseil Général a décidé de doter l'établissement d'un pôle technologique de 520 m², qui sera construit entre la demi-pension et le bâtiment principal. Ces nouveaux locaux, composés de trois salles de classe et d'un espace réservé aux machines, permettront d'améliorer l'enseignement et porteront la capacité d'accueil du collège de 600 à 700 places. Mais les travaux vont également être l'occasion d'améliorer la vie quoti-



dienne des collégiens. Seront ainsi créés un nouveau garage à vélo, plus

à cent mètres à peine de mon usine. C'est l'idéal, ça m'évite de perdre du temps et ça rend les départs matinaux moins stressants", explique Gérard Oger, "client" régulier. Mais la Maison, animée par une équipe d'auxiliaires puéricultrices et d'éducatrices encadrée



La maison accueille les enfants de 0 à 6 ans.

par un médecin, est également ouverte à toutes les personnes, salariées ou non, qui dépendent d'une des treize communes du pays de Sainte Hermine. Et le vendéopôle ne compte pas s'arrêter en si bon chemin : un restaurant interentreprises et un hôtel-grill ouvriront prochainement leurs portes, étoffant ainsi la gamme des services proposés sur le parc.

Pour inscrire son enfant, contacter le docteur Voisin au 02 51 27 86 82

Maison de la Petite Enfance de Sainte Hermine "Par la fenêtre, je vois le travail de mon papa"

Vu son succès, tout laisse penser qu'elle devrait faire des émules dans le département. La Maison de la Petite Enfance à Sainte Hermine a ceci de particulier qu'elle est installée sur le vendéopôle Atlantique. Une localisation au cœur du centre économique du secteur, pour faciliter les déplacements des salariés entre leur travail et le lieu de garde de leur enfant. Ouverte depuis le 9 février dernier par le syndicat mixte du vendéopôle avec le soutien du Conseil Général, cette structure accueille une trentaine d'enfants de zéro à six ans et fonctionne sur un mode souple et modulable : les parents ont la possibilité de confier leur enfant tout au long de la journée (entre 7h et 19h) ou bien occasionnellement aux jours et horaires de leurs choix.

Les services du vendéopôle vont s'étoffer

"Mon épouse travaille à Nantes mais à temps partiel les mardi, jeudi et vendredi. Ces jours-là, nous laissons Emilie à la Maison de la Petite Enfance, qui est située

Vendée Emploi : du travail en cinq mois

Grâce à l'action de Vendée Emploi, une entité du Conseil Général, Alexandre Boury a trouvé un CDI en trois mois dans le Dépôt Central de Presse de la Roche.

“C'est en 2001 que mon emploi-jeune d'assistant social au centre Mazurelle s'est achevé. Pour subvenir à mes besoins, je me suis rapidement tourné vers le RMI” raconte Alexandre Boury. “J'ai eu une période creuse jusqu'à ce que je découvre, en août 2003, Vendée Emploi par un ami, Rmiste lui-aussi. Là, j'ai commencé à avoir des propositions concrètes et notamment celle de Jean-Michel Gatiniol au Dépôt

Central de Presse de la Roche.” Alexandre est un homme de nuit qui apprécie les exigences de son nouveau travail. Six jours sur sept, il retrouve ses collègues dès 2h00 du matin, au dépôt des Bazinières.

Un traitement au cas par cas

“Nous interceptons quotidiens et revues que nous dispatchons dans des caisses destinées aux différents revendeurs. Moi je suis responsable de La Roche. Vers cinq heures, je charge mon camion et vais livrer neuf clients. C'est un travail qui me plaît parce que j'ai des responsabilités et qu'il n'y a pas deux jours semblables”. “Ce n'est pas la première personne qui rejoint notre entreprise

via Vendée Emploi” explique Jean-Michel Gatiniol, directeur du Dépôt Central de Presse. “L'avantage de cette structure est qu'elle est très humaine. On rencontre la personne de Vendée Emploi qui reçoit elle-même les candidats. Ensuite, un entretien et c'est joué !” Vendée Emploi a ainsi proposé au moins un contrat aux 152 Rmistés dont elle avait la charge, et 82 ont passé la période d'essai. Deux agents du Conseil Général gèrent cette entité. Le Département fait d'ailleurs de



L'action du Conseil Général permet à tous les Rmistés d'être personnellement suivis.

l'emploi une de ses priorités puisque cette année, le budget dans ce domaine est de 4,1 millions d'euros. En Vendée, soixante associations travaillent de concert avec le Département pour proposer à 100% des Rmistés un contrat personnalisé, condition essentielle d'une réinsertion sociale et professionnelle durable.

Challans/St Jean de Mont Les travaux de la nouvelle route vont débiter

Le Conseil Général va entamer les travaux d'une nouvelle route de 11 km entre Challans et St Jean de Monts. La RD 753, qui assure actuellement cette liaison, est en effet un des axes les plus dangereux du département (près de 90 accidents en 10 ans) et reste insuffisante en périodes estivales (pointes dépassant 20 000 véhicules jour). Pourtant, des opposants à ce projet qui s'impose de lui-même avaient réussi à bloquer le dossier en demandant l'annulation de la Déclaration d'Utilité Publique. Le 25 mars, la cour administrative d'appel de Nantes a rejeté cette demande, laissant la voie libre au chantier qui sera terminé en 2007.

Perce-Neige : plus qu'un foyer, une maison



Le fonctionnement du bâtiment est calqué sur celui d'une maison "normale"

Ouverte en décembre 2003, la maison Perce-Neige de Givrand accueille trente adultes souffrant de handicaps ne leur permettant pas de travailler.

Ça n'est pas un “centre”, pas non plus un “foyer”, mais bien une “maison” que l'association Perce-Neige, soutenue par le Conseil Général, vient d'ouvrir à Givrand. La diffé-

férence peut paraître infime mais Jean-Marie Cadeau, le directeur de l'établissement, tient à ce détail précisant que ce lieu de vie “doit évoquer

avant tout la protection, l'endroit où il fait bon vivre et d'où l'on sort librement pour y revenir avec plaisir”.

Individualité et collectivité

Tout dans cette maison (chambres et salles de bain individuelles, éducateur référent...) souligne cette notion forte de respect de l'individualité. Mais ceci sans oublier la vie en collectivité qui suppose l'apprentissage par chacun des règles de vie garantissant la cohésion du groupe et le plaisir d'être ensemble. Ainsi les règles collectives se concrétisent dans l'or-

ganisation de la maison : horaires de lever et de coucher non contraignants mais adaptés à un rythme de vie sociale ordinaire, partage des repas principaux, participation de chacun, à la mesure de son autonomie, aux tâches d'entretien, aux divers ateliers... Autant d'activités nécessaires qui offrent aux résidents la possibilité de s'assumer et d'agir en personnes responsables. Pour l'admission dans cette maison, priorité a été donnée aux personnes domiciliées dans le département, pour ne pas déraciner les résidents et leur permettre de continuer à voir leur famille.

Perce-Neige : 30 ans d'histoire

En 1961, Lino Ventura découvre que sa fille Linda, alors âgée de trois ans, est atteinte d'un lourd handicap mental. Avec son épouse Odette, il fonde en 1966 le Comité Perce-Neige et commence à verser des aides financières importantes à diverses associations pour les inciter à ouvrir des établissements accueillant des enfants handicapés. En 1982, la première maison Perce-Neige ouvre à Sèvres, dans les Hauts-de-Seine. Suivront ensuite dix nouvelles constructions dans toute la France. Perce-Neige encourage également la recherche et octroie chaque année deux bourses récompensant un travail original d'ordre thérapeutique ou technique. En 1987, Lino Ventura meurt mais son épouse, puis son petit-fils Christophe Lasserre-Ventura, reprennent le flambeau.



Interview de Marie-Thérèse Douillard, mère d'Emmanuelle, 21 ans, résidant à la Maison Perce-Neige

Comment votre fille est-elle arrivée jusqu'à cette maison ?

Jusqu'à aujourd'hui, ma fille était prise en charge dans un institut médico-éducatif à Montaigu. Mais à 20 ans, il fallait songer à trouver une solution de vie adaptée aux personnes adultes handicapées. Dès que j'ai appris l'ouverture de cette maison Perce-Neige à Givrand, j'ai immédiatement envoyé un dossier d'inscription.

Ma fille y est entrée le 5 décembre dernier. Outre nos angoisses, nous retenons surtout de cette période une volonté commune de bien préparer Emmanuelle à ce changement de vie. Et si les débuts ont été difficiles pour elle, elle semble aujourd'hui bien intégrée et dispose d'un espace de vie confortable que nous avons pu personnaliser. Pour l'instant, nous venons chercher notre fille tous les week-end, mais cela n'a rien de définitif. Tout

changement est envisageable et c'est justement ce qui est appréciable dans cette maison où la volonté de chacun, de la personne handicapée comme de ses proches, est prise en compte.

Deux mois après l'ouverture de cette maison, quel bilan tirez-vous ?

Il règne dans cette maison une certaine harmonie où chacun trou-



ve progressivement sa place. Nous notons surtout le désir commun du bien-être de notre fille, le respect de ses aspirations, de son histoire et de sa personnalité bien affirmée. Nous nous sentons toujours des acteurs privilégiés de la vie de notre fille tout en lui laissant mener sa vie d'adulte.

Ecrivain Public

Prête-moi ta plume pour écrire... mes mots !

Installée à Beaulieu sous la Roche depuis novembre dernier, Nolvenn Lejeau est écrivain public. Son quotidien : donner un coup de plume à ceux qui ne trouvent plus leurs mots. Rencontre.

A force de corriger les cahiers de ses élèves, l'ex institutrice Nolvenn Lejeau a du prendre un mauvais pli la condamnant à raturer, reformuler, remettre en page, réécrire tous les papiers qui lui passent entre les mains. Et ça tombe bien, car c'est justement tout ce qu'on lui demande, puisqu'elle est devenue en novembre dernier écrivain public. Nolvenn peut se targuer d'exercer l'un des plus vieux métiers du monde, même si depuis le Moyen

Age, le métier a bien changé. Il ne s'agit plus d'écrire pour des personnes illettrées ni de rédiger des lettres d'amour par plume interposée. Le romantisme a peu à peu cédé sa place aux contraintes professionnelles de notre temps et, faute de missives enflammées, Nolvenn s'en tient surtout à la rédaction de Curriculum Vitae, lettres de motivation et de recherche de stages, pour tous ceux qui, comme elle dit “savent très bien écrire mais n'en ont pas le temps”... Petites corrections de textes, mémoires à dactylographier,

création de cartes de restaurants viennent également mettre un peu de beurre dans les épinards.

Raconter l'histoire des autres

Mais Nolvenn passe également beaucoup de temps à raconter la



Ecrivain public : un métier ancien et bien actuel

vie des autres. “J'écris en ce moment la biographie d'un pompier de Paris et j'ai été récemment contactée par une fratrie de Champagne-Ardenne qui voulait offrir à sa mère la possibilité d'écrire sa biographie. Je vais rencontrer cette dame de temps en temps, je m'entretiens plusieurs heures avec elle. Puis je rédige son histoire à la première personne, comme si c'était elle qui se racontait. Je me rends compte en plus, qu'à force de se livrer de la sorte, mes clients arrivent parfois à raconter des choses qu'ils n'avaient encore jamais dites. C'est pour moi un grand bonheur de pouvoir participer, même de très loin, à ce genre de démarche, c'est aussi ça mon métier !”

Dépistage du cancer du sein à La Roche

La campagne de dépistage du cancer du sein, orchestrée par le Conseil Général en partenariat avec l'association Audace, s'étend à La Roche-sur-Yon à partir de ce mois-ci. Toutes les femmes de 50 à 74 ans résidant sur les cantons nord et sud recevront une invitation à se rendre gratuitement chez un radiologue de la ville. Les personnes désireuses de s'informer sur le déroulement concret du dépistage peuvent se rendre au Centre Médico-Social de la rue Galliéni, dans lequel une exposition est organisée depuis le 29 mars.



Renseignements : 02 51 44 26 40



La Vendée, premier département 100% haut débit !

En 2005, 100% du territoire vendéen sera couvert en haut débit. C'est l'aboutissement du plan départemental lancé par le Conseil Général voici tout juste dix mois, et qui a conduit à retenir trois opérateurs chargés d'assurer cette couverture. La Vendée devient ainsi le premier département rural à réussir sa révolution numérique.



Un siècle pour réaliser le désenclavement ferroviaire ; vingt ans pour accomplir le désenclavement routier ; trente-six mois, tout juste, pour réussir le désenclavement numérique. En Vendée, le progrès accélère son allure à mesure qu'il gagne du terrain. Et ce qui est enco-

re pour beaucoup en France du domaine de l'avenir s'apprête ici à devenir réalité quotidienne. Dès l'année prochaine, chaque Vendéen pourra avoir accès au haut débit, c'est à dire à des vitesses de connexion jusqu'à 200 fois plus rapides qu'avec un modem clas-

sique. Un véritable tour de force, qu'aucun département n'a encore réussi à accomplir.

Un outil devenu indispensable

Car si l'Internet à haute vitesse a désormais investi les grandes villes, les zones rurales en restent encore très largement dépourvues. Trop isolées, pas assez peuplées pour que les investissements nécessaires à l'arrivée du haut débit s'avèrent rentables pour les opérateurs. On imagine le désastre, notamment pour les nombreuses PME éloignées des centres urbains, et donc coupées d'un outil devenu pourtant critère rédhitoire dans la compétition économique. En Vendée, le Conseil Général vient, d'un coup, de rééquilibrer la balance. "Chaque habitant, chaque entreprise, où qu'il se trouve, possèdera

bientôt exactement les mêmes avantages que ceux fournis dans les grandes métropoles. Les mêmes technologies, pour les mêmes services, aux mêmes coûts." explique Bruno Retailleau vice président du Conseil Général.

Trois opérateurs pour une desserte totale de la Vendée

Nul doute que la recette employée fera école : le Département a en effet mis en concurrence, pour un montant de seize millions d'euros, les opérateurs désireux de s'implanter en Vendée. A l'issue de la consultation, trois opérateurs viennent donc d'être retenus, qui vont se compléter, dans les technologies proposées et les zones desservies. Chacun d'entre eux développera son réseau, proposera ses services et se

chargera, dans les années à venir, d'adapter son offre aux évolutions technologiques.

L'attractivité vendéenne confortée

En prenant une telle longueur d'avance sur les autres départements français, la Vendée réussit un beau doublé. Elle assure la pérennité de son modèle économique, puisque les "usines à la campagne", sources de prospérité et piliers d'un aménagement harmonieux du territoire, pourront continuer de se développer sans entraves sur les trois cent parcs d'activités qui irriguent tout le département. Elle renforce encore un peu plus son attractivité, en proposant aux entrepreneurs et aux particuliers venus de l'extérieur les mêmes atouts que les grandes villes, la qualité de vie en plus.

Jacques Douffiagues : "Une solution souple, rapide et globale"

Ancien ministre et membre du collège de l'Autorité de Régulation des Télécommunications, Jacques Douffiagues est venu mi février à l'Hôtel du Département afin d'apporter son soutien au plan haut débit vendéen.

Comment qualifiez-vous le plan haut débit vendéen ?

Dans le domaine Internet en perpétuelle évolution, la Vendée innove et joue un rôle moteur. D'autres collectivités se sont déjà lancées dans la bataille mais pas de manière aussi élaborée. La solution que

le Conseil Général de Vendée met en place a trois atouts : souple, elle n'est pas fixée sur un opérateur, globale, tout le territoire vendéen est concerné, et rapide puisqu'il suffira de deux années pour sa mise en place totale.

Pour vous quel est le rôle d'une collectivité dans ce secteur ?

Comme je vous le disais, les technologies évoluent très vite. C'est donc aux collectivités, les plus proches du terrain, de prendre des initiatives. Celle du Conseil Général est louable parce que la collectivité ne s'embarrasse pas

d'un réseau qui pourrait rapidement devenir obsolète, mais qu'elle se contente d'aider les opérateurs à s'implanter, en leur donnant comme obligation de le faire pour des zones entières. Tous les Vendéens auront donc le haut débit. L'autre qualité de ce plan, qui respecte les compétences d'une collectivité, est que la Vendée ne privilégie pas une technologie. Elle propose un cahier des charges à des opérateurs qui, suivant les situations et besoins des zones, vont proposer les technologies les plus adaptées. On laisse ainsi place à la concurrence et on est donc assuré d'avoir une tarification uni-



forme avec, en plus, la possibilité pour le client de choisir son opérateur et pour certains habitants, à cheval sur plusieurs zones, leur technologie.

Dix-huit mois de travaux pour une couverture totale

Désormais, le Conseil Général et les trois opérateurs retenus vont définir l'échéancier des travaux qui permettront la couverture totale de la Vendée en haut débit. A partir du 20 avril, les dates de connexions, secteur par secteur, seront connues. Chacun pourra se renseigner sur l'arrivée du haut débit dans sa commune en se connectant sur le site Internet du Conseil général : www.vendee.fr. Les premiers raccordements auront lieu dès cet été et l'ensemble du département sera couvert à la fin de l'année 2005.

Rencontre avec les trois opérateurs retenus

L'appel d'offre lancé par le Conseil Général pour assurer la couverture totale de la Vendée en haut débit est un succès. Treize des plus grands opérateurs ont en effet postulé et présenté des offres qui allaient bien au-delà des attentes du Département. Propositions les plus compétitives en termes de prix, d'efficacité et de rapidité, les dossiers des entreprises France Télécom, LDCOM et Altitude Télécom ont finalement été retenus. Leurs dirigeants nous disent quels intérêts ils ont trouvés au projet vendéen.



Thierry Breton, PDG de France-Télécom

Vous avez décerné à la Vendée le titre de département innovant...

Je voyage beaucoup en France. Et notamment dans les départements ruraux comme la Vendée, qui ne possèdent pas le haut débit sur tout leur territoire. Jusqu'à présent, je n'ai rencontré nulle part une telle volonté de surmonter ses handicaps, une telle capacité à prendre son destin en main. Le

plan vendéen montre que l'esprit d'initiative et le désir d'aller de l'avant triomphent de toutes les difficultés. Et ce n'était pourtant pas gagné d'avance. La Vendée, qui possède un tissu de PME très étendu, dans toutes les zones de son territoire, est un département très difficile à desservir. Sans l'appui du Conseil Général, France Télécom et les autres opérateurs auraient mis des années à assurer une couverture complète.

Lors de votre passage, vous avez déclaré que le plan départemental était exemplaire.

Il l'est effectivement, et à plusieurs titres. D'abord il assure l'égalité des territoires, et conforte cette vivacité des zones rurales qui fait la force vendéenne.

Ensuite, en faisant appel à des opérateurs et à des technologies différents, il garantit aux Vendéens la compétitivité des prix et le choix des services. C'est une démarche audacieuse, quasiment avant-gardiste, qui a de plus le mérite de pouvoir être mise en œuvre très rapidement.

Jean-Paul Rivière, PDG d'Altitude Télécom



Votre mission en Vendée est-elle différente des autres dossiers que vous avez eu à traiter ?

Oui, car couvrir l'ensemble d'un département est un défi que nous n'avions jusqu'ici pas eu l'occasion de relever. Il est vrai que les paysages plats de la Vendée facilitent l'installation de nos émetteurs, qui relaieront le haut débit par ondes radio. C'est d'ailleurs pourquoi nous allons mettre en place les premières connexions dès cet été. Grâce à cette technologie, même les secteurs les plus éloignés des zones urbaines pourront avoir accès à des connexions à très haut débit.

Antoine Veyrat, Directeur Général Adjoint du groupe LDCOM (Neuf Télécom)

Qu'est-ce qui vous a incité à déposer une offre dans le dossier vendéen ?



Ce plan départemental est la preuve que les Vendéens savent tirer tout le parti possible des nouvelles technologies. C'était pour nous une forte incitation à proposer nos services, à tisser des liens avec un département qui de toute évidence continuera dans l'avenir de jouer la carte de l'innovation technologique. La décision du Conseil Général de faire appel à plusieurs opérateurs est évidemment une bonne nouvelle pour nous, mais aussi pour les Vendéens qui vont pouvoir faire jouer la concurrence et donc nous obliger à pratiquer des tarifs très compétitifs.

Deux technologies complémentaires pour une couverture totale

Suite à l'appel d'offres lancé par le Conseil Général, deux technologies ont été retenues pour couvrir toute la Vendée en haut débit : l'ADSL et la Boucle Locale Radio (BLR).



Suivant l'importance économique et l'accessibilité des zones à couvrir, une technologie particulière a été proposée par les opérateurs. Le point sur le principe des deux technologies qui, suivant votre lieu d'habitation, vous permettront d'avoir accès à internet haut débit.

L'ADSL

L'ADSL est la technologie la plus répandue en France. Elle utilise en fait le réseau téléphonique de France Télécom qui doit installer

des équipements spéciaux. Cette installation permet d'obtenir des vitesses de 0,128 à 2 mégabits. Jusqu'à maintenant, seule une trentaine de villes vendéennes bénéficiaient de ce type de connexion. Suite à l'appel d'offres du Conseil

Général, toutes les communes (282) seront équipées de l'ADSL. C'est sans doute la solution la moins coûteuse, idéale pour tous les particuliers habitant dans un rayon de trois à quatre kilomètres autour des centres-villes.

La Boucle Locale Radio (BLR)

C'est une technologie qui diffuse le haut débit par ondes radio, donc par les airs. Une dizaine d'antennes ayant une portée de 25 à 50 kilomètres permettront de rayonner sur la totalité du département. Tous les Vendéens pourront donc avoir accès à cette technologie qui développe des débits de 0,5 à 10 mégabits suivant l'installation. Mais elle sera surtout idéale pour les grandes entreprises et les PME éloignées des centres-villes qui n'ont pas accès à l'ADSL. Elles devront s'équiper d'une antenne spécifique et prendre un abonnement. Cette dernière technologie assure même aux Vendéens les plus éloignés des centres-bourgs une connexion haut débit.

Point de vue

Philippe de Villiers, Président du Conseil Général



"Le haut débit pour tous avant la fin 2005"

Pourquoi le Conseil Général a-t-il pris l'initiative de ce plan départemental haut débit ?

Parce que notre rôle est de fournir aux entrepreneurs tous les atouts pour réussir. Il en va de la santé économique et de la compétitivité de la Vendée. Permettre à nos entreprises d'avoir accès au haut débit, c'est leur donner les moyens de rivaliser avec celles implantées dans les grandes métropoles. C'est, après les Vendéopôles et le désenclavement routier, mettre toutes les chances de notre côté pour que la Vendée, non seulement garde ses entreprises, mais aussi attire ceux qui assureront les emplois de demain. Désormais, les chefs d'entreprises ont l'assurance d'avoir exactement les mêmes services, au mêmes coûts, que ceux proposés dans les grands centres urbains. Par ailleurs, le haut débit est un service supplémentaire à la disposition de tous les Vendéens, qui va considérablement améliorer la qualité de vie dans notre département. La Vendée, qui a su innover dans des domaines aussi divers que la protection de l'environnement ou la décentralisation culturelle, prend aujourd'hui une longueur d'avance dans le domaine des nouvelles technologies.

Thierry Breton, PDG de France-Télécom, a décerné à la Vendée le titre de "département innovant". Pourquoi ce qualificatif ?

Pour la première fois en France, si l'on excepte la région parisienne, un département va être couvert à 100% en haut débit. Le défi était vital pour la Vendée, puisque les entreprises et la population vendéennes sont réparties sur tout notre territoire. Ce qui est une force et un facteur d'équilibre peut également être une difficulté puisque cela implique que nos efforts d'aménagement doivent être menés partout. En couvrant l'ensemble du département, le Conseil Général conforte l'égalité de tous les secteurs, et garantit que le développement de la Vendée continuera de profiter à tous. Par ailleurs, la solution mise en œuvre a l'avantage d'être très rapide : les premiers raccordements interviendront dès cet été, et l'ensemble de notre territoire sera entièrement couvert dans un an et demi. Avec le haut débit, la Vendée renforce la gamme de ses atouts qui, mis bout à bout, en font l'un des départements les plus modernes de notre pays.

Satisfaction générale des chefs d'entreprises

Hervé SENNEDOT, Directeur industriel de SEPRO Robotique (La Roche sur Yon) :

Le haut débit était pour notre entreprise un élément indispensable à court terme, car dans notre activité, nous sommes en contact permanent avec nos filiales de communication dans toute l'Europe et des clients dans le monde entier. Par ailleurs, nous avons des plans et des documents techniques extrêmement lourds à envoyer quotidiennement.



Didier COMPAGNON, Directeur du CDAO, Centre D'Archivage de l'Ouest, qui installe prochainement une antenne à Saint Denis la Chevasse :

Nous sommes d'autant plus contents de cette nouvelle que nous allons nous implanter prochainement en Vendée et que notre métier est de dématérialiser des informations très lourdes. Nous avons donc besoin d'une capacité de circulation d'informations énorme. Le haut débit restait la condition sine qua non de notre implantation.



André BARTEAU, Directeur de La Mie Câline (St Jean de Monts) :

La Mie Câline a aujourd'hui 130 magasins, tous reliés au siège de St Jean de Monts par un système intranet. Le haut débit va améliorer la rapidité des communications avec l'ensemble de nos partenaires franchisés et avec nos fournisseurs. Nos animateurs de réseau répartis sur la France entière vont également pouvoir rester plus facilement en relation avec l'ensemble de nos services.



Quel fournisseur d'accès ?

Quelle que soit la technologie installée, le client reste libre de choisir son fournisseur d'accès, c'est à dire l'entreprise qui l'abonnera au haut débit. Il suffit de s'équiper d'un modem adapté au haut débit (les modems traditionnels ne suffisent pas) et de prendre un abonnement haut débit avec un des distributeurs qui proposent souvent des offres



illimitées en temps. Les abonnements au haut débit les moins chers avoisinent les quinze euros par mois avec un modem adapté gratuit...

La "Ferrari de l'Internet" Présentation des nombreuses possibilités offertes par le haut débit

Que ce soit pour la détente ou le travail, le haut débit, en multipliant jusqu'à 200 fois la vitesse de connexion par rapport à l'Internet traditionnel, est aujourd'hui un outil essentiel. Le point sur les multiples avantages que ces nouvelles technologies apportent.

les Français cherchent et échangent via le net.

40 fois plus rapide

Pour ces utilisations courantes, le haut débit n'est pas essentiel, mais quand même : recevoir dix photos sur votre messagerie vous

prend aujourd'hui deux heures contre seulement trois minutes avec une connexion rapide... Le haut débit permet également de surfer beaucoup plus librement puisque les nombreux bandeaux publicitaires ou autres animations qui décorent la plupart des sites ne font plus "ramer" votre ordinateur.

Enfin, au niveau professionnel, on pourra désormais envisager sérieusement le travail à domicile puisque l'échange de données se fera très rapidement : cinq à dix minutes avec l'ADSL pour un fichier de 4 mégas qui aurait été téléchargé en une heure sans...

La télé sur l'ordinateur

Une autre application très en vogue sur le net

est la vidéo. Regarder une bande-annonce de cinéma, un film promotionnel, un journal télévisé que l'on a manqué ou même, acheter un film à télécharger... De nombreuses fonctions quasiment interdites par le bas débit deviennent très simples avec le haut débit. Le fin du fin, c'est le bouquet de chaînes télévisées sur l'ordinateur personnel. Et sur ce point, Thierry Breton s'est engagé à faire de la Vendée un département pilote. Le PDG de France Télécom a en effet annoncé que la Vendée était retenue pour expérimenter la diffusion des programmes des chaînes satellites via le haut débit. Mais la vidéo, c'est aussi des applications professionnelles de type visioconférences, permettant à des personnes aux quatre coins du monde de se voir et de se parler pour une réunion en direct.



Le haut débit, c'est un peu la Ferrari de l'Internet... Mais attention, dans ce domaine, pas de limitation de vitesse. Et l'on pourra demain surfer jusqu'à deux cents fois plus vite ! En France, selon un sondage CSA opinion, 66% des internautes utilisent Internet pour développer leurs connaissances, 56% pour communiquer et 55% pour se renseigner. Ce trio de tête annonce la couleur :



Elections au Conseil Général

La Majorité départementale compte 28 élus sur 31

Sur les seize conseillers généraux élus ou réélus les 21 et 28 mars derniers, quatorze appartiennent à la Majorité départementale. Portrait de ces seize nouveaux élus.

Six Conseillers Généraux ont quitté l'Assemblée Départementale

Ces élections cantonales auront également été marquées par le départ de six conseillers généraux, qui avaient décidé de ne pas se représenter. Parmi ceux-ci, deux figures de l'Assemblée départementale, Paul Bazin et Jean de La Rochethulon, conseillers généraux du Poiré-sur-Vie et de Talmont-Saint Hilaire, ont choisi de quitter leurs fonctions après 37 ans passés au service de la Vendée. Le premier fut à l'origine des grands programmes de protection de l'environnement mis en place dans le département, et le second, des années durant à la tête de la commission des finances, a veillé attentivement à ce que le budget du Conseil Général reste équilibré et rigoureux. L'Assemblée départementale voit également le départ de Jean-Pierre de Lambilly, conseiller général de Sainte Hermine qui fut l'un des grands initiateurs du désenclavement routier, et de Pierre Geay, conseiller général de Rocheservière et l'un des maîtres d'œuvre du développement du Logis de la Chabotterie. Enfin, Claude Coutaud, conseiller général de Saint-Fulgent a pendant six ans œuvré pour une meilleure prise en charge des enfants et des adolescents en difficulté, tandis que son collègue Guy Grelaud, conseiller général de Chaillé-les-Marais, s'est particulièrement investi dans la protection du marais poitevin et de ses habitants. Philippe de Villiers a rendu hommage à l'action de ses six élus, et à leur engagement au service de la Vendée et des Vendéens.

BEAUVOIR SUR MER



Michel DUPONT réélu au 1^{er} tour avec 59,5%

CHAILLE LES MARAIS



Daniel RINGEARD élu au 2nd tour avec 51,3%

Maire de Champagné les Marais

CHALLANS



Louis DUCEPT réélu au 1^{er} tour avec 52,9%

Maire de Challans

LA CHATAIGNERAIE



Claude OUVRARD réélu au 1^{er} tour avec 70,1%

LES ESSARTS



Bertrand de VILLIERS réélu au 1^{er} tour avec 59,7%

Conseiller municipal de Boulogne

LES HERBIERS



Véronique BESSE réélu au 1^{er} tour avec 62%

Conseillère municipale des Herbiers

L'HERMENAULT



Joël SARLOT réélu au 1^{er} tour avec 51,2%

Député de la Vendée

L'ILE D'YEU



Henri TURBE réélu au 1^{er} tour avec 55,4%

MAILLEZAIS



Jean TALLINEAU réélu au 1^{er} tour avec 55,3%

Maire de Maillezais

LE POIRE SUR VIE



Bernard PERRIN élu au 2nd tour avec 36,6%

Maire d'Aizenay

LA ROCHE NORD



Pierre REGNAULT réélu au 2nd tour avec 56%

1^{er} adjoint au maire de la Roche

ROCHESERVIERE



Alain LEBOEUF élu au 1^{er} tour avec 74,5%

Maire de Rocheservière

LES SABLES D'OLONNE



Gérard FAUGERON réélu au 2nd tour avec 56,3%

Conseiller municipal des Sables

SAINTE HERMINE



Norbert BARBARIT élu au 1^{er} tour avec 52%

Maire de Ste Hermine

SAINT FULGENT



Wilfried MONTASSIER élu au 1^{er} tour avec 53,7%

TALMONT ST HILAIRE



Pierre BERTHOME élu au 2nd tour avec 53,3%

Maire de Talmont

Majorité Départementale

Groupe socialiste et républicain

Tribunes des Groupes de l'Assemblée Départementale

Union pour la Majorité Départementale

La protection de l'environnement est certainement le domaine dans lequel l'Assemblée départementale lance ses actions les plus nombreuses et les plus innovantes. En instituant pour la première fois en France des contrats avec les communes pour la protection et la mise en valeur des paysages, le Conseil Général, avec les contrats littoraux et les contrats paysages, permet tout d'abord la mise en place d'actions très concrètes, adaptées au terrain, qui vont permettre de supprimer les points noirs et de multiplier les espaces naturels protégés. En parallèle, notre réseau de sentiers cyclables ne cesse de s'étendre, et constitue un atout de poids pour les nombreux visiteurs de plus en plus attirés par le tourisme vert. Après les tracés de la côte et du marais poitevin, les travaux de la piste du haut bocage vont prochainement démarrer, pour constituer, à terme, un tour de Vendée de plus de 800 kilomètres. Mais la protection de l'environnement passe également par le traitement des déchets, que le Conseil Général a décidé de prendre en charge. Au terme de quelques mois de réflexion, des solutions seront proposées, qui garantiront une gestion responsable et écologique des déchets vendéens, en allant le plus loin possible dans les solutions de tri et de recyclage. Autre domaine clé, l'amélioration de la qualité des eaux par la protection des cours d'eau et le développement des pièges à nitrates, mais également la création prochaine dans le sud Vendée de retenues de substitution, qui permettront de stocker le surplus d'eau en hiver en prévision de l'été, afin d'éviter des pompages massifs lors des mois secs. Enfin, le grand défi des prochaines années concerne la meilleure intégration de l'habitat vendéen dans notre environnement. Afin d'aider ceux qui envisagent de faire construire, le Conseil Général va prochainement éditer une série d'ouvrages intitulée « Bien construire en Vendée », qui sera déclinée selon les différents modes d'architecture de notre département. La protection de l'environnement est une partie intégrante du développement de la Vendée. Elle est un atout pour attirer dans notre département les entreprises à la recherche d'une certaine qualité de vie, et elle est devenue, au fil des années, l'un des principaux critères de choix d'un séjour touristique. C'est le sens des actions que mène le Conseil Général en faveur de la protection de l'environnement, pour faire de la Vendée un grand département à la fois économique et écologique.

Le Groupe des élus socialistes et républicains

Pour que l'environnement devienne une véritable priorité en Vendée !

Une politique environnementale concrète est d'autant plus cruciale en Vendée que nous sommes le deuxième département touristique français. Des actions sont entreprises, mais il reste beaucoup de chemin à parcourir. Eolien. La France connaît un retard important ; elle est pourtant le second gisement d'Europe après le Royaume-Uni. L'Etat s'était engagé dans le cadre de la directive européenne de septembre 2001 à porter à 21 % en 2010 (contre 15 % en 1997) la part des énergies renouvelables dans sa production d'électricité (à ce titre, l'énergie éolienne représente un moyen de réduire les gaz à effet de serre). D'ici 2010, la France a pour objectifs de rattraper son retard en matière d'énergies renouvelables sur ses voisins européens, en installant 1500 éoliennes sur tout le territoire. Ce sont les moulins du XXI^{ème} siècle ! Une région comme la Bretagne, deuxième gisement éolien français après l'Aude, consciente du potentiel de cette énergie, a mis en place en 1996 un comité de pilotage. En Vendée, le premier parc d'éoliennes implanté à Bouin n'a pas rencontré d'opposition. D'autres projets sont en gestation. Des éoliennes off-shore fonctionnent depuis 1991 au large du Danemark en mer Baltique. Ce parc donne des résultats très satisfaisants et production d'électricité supérieure de 20 % à celle des éoliennes terrestres. Nous souhaitons qu'aucune solution ne soit écartée. Toute étude éventuelle d'une telle implantation au large des côtes vendéennes devrait prendre en compte la sécurité des activités nautiques et de la pêche ainsi que des conséquences sur l'environnement lié au tourisme et à la fréquentation des plages. Gestion du Marais Poitevin qui se dégrade à cause des drainages entrepris en totale contravention de la législation, graves atteintes à la loi sur l'eau... La France et la Vendée ont à mener des actions significatives en appliquant déjà le Plan Roussel. Labels Verts, dispositifs de pièges à nitrates - le Conseil Général d'Eure-et-Loire, par exemple, vient d'affecter des subventions aux agriculteurs à hauteur de 350 euros par hectare pour l'enherbage, 100 euros pour les pièges à nitrates et 25 euros pour les repousses dans le cadre d'un plan d'urgence visant à enrayer la dégradation de l'eau potable, s'avèrent insuffisants sans une réelle politique de gestion de l'eau en Vendée. Il en va également de l'intérêt des Vendéens qui paient une facture d'eau record en France (2nd au palmarès hexagonal avec 3,70 Euros/M3 contre une moyenne de 2,80 euros pour la France en 2001. Alors, à quand une véritable politique de l'environnement en Vendée ? Cela devient urgent, pour le bénéfice de tous les Vendéens !

BASE Jump

Le parachutiste de l'extrême

A 30 ans, Julien Caquineau est un expert du BASE* Jump, avec plusieurs records du monde à son actif dont le saut en parachute de la plus basse altitude. Toujours en quête d'infini et de records, le jeune Vendéen partira ce mois-ci à la conquête des icebergs...

Equipé de piolets et crampons, l'escalade des icebergs qui baignent dans le cercle polaire arctique n'est déjà pas banale. Mais, arrivé en haut, se jeter dans le vide, c'est du jamais vu ! C'est pourtant le projet de Julien Caquineau, aujourd'hui référence mondiale du BASE* Jump. Dans ce sport, on saute de tout ce qui surplombe la terre -immeubles, ponts suspendus, montagnes- avec un parachute qui s'ouvre très rapidement. "Quand tes pieds quittent le sol, tu as l'impression que le temps s'arrête. Puis c'est comme si le paysage venait à toi, tu as des prises de vue uniques... Tout bouge. A l'ouverture du parachute, ça redevient

calme." A entendre les exploits de Julien Caquineau, on est un peu effrayé : "En France, j'ai sauté de la tour Eiffel, de la cathédrale de Chartres, du viaduc de Barbin. Mon record du monde, je l'ai atteint en sautant du Château de Brissac : 31,5 mètres seulement !". Mais notre Tranchais, originaire de Venansault, n'est pas une tête brûlée. "Ce que j'aime dans ce sport, c'est de pouvoir recommencer" explique-t-il avec un brin d'humour. "Je ne me tuerais pas pour une photo..." Preuve de son sérieux : Julien totalise aujourd'hui 1 163 sauts.

Ascension d'un passionné

"C'est à l'armée, durant un stage d'aguerrissement, que j'ai découvert la montagne. Fasciné, j'ai voulu me lancer dans le parachutisme." En 97, Julien revient en Vendée où il s'inscrit au centre école de parachutisme. "J'étais tout le temps là-bas. Six mois après, on

m'a proposé d'y travailler". Un an lui suffit pour effectuer environ 400 sauts et apprendre les basiques. Julien met alors le cap sur la montagne où il commence à assouvir pleinement sa passion : escalader, sauter, escalader... Il vit dans un camping-car mais rapidement décolle pour les USA où il travaille dans une fabrique de parachutes. Cette dernière expérience parfait la formation de notre sportif qui intègre la petite dizaine des professionnels de BASE Jump. "Tout le monde se connaît dans ce sport original..." Records, publicités, clips, films... Il enchaîne les défis autour de la planète et côtoie les plus grands champions de sports extrêmes : Luc Alphand (ski descente), Guerlain Chicherit (écurie Citroën), Liv Sansoz (escalade)...

L'assaut des icebergs

Sa prochaine expédition se déroulera donc au milieu des icebergs du Groenland, accompagné



Julien Caquineau lors de son saut du haut de la Tour Eiffel.

du photographe référence pour les sports extrêmes, Dan Ferrer (écurie Porche, clichés pour Paris Match, VSD...), d'un ancien pilote canadien et du grand réalisateur de film de sports extrêmes François d'Ham qui a participé à la coordination de cascades dans plusieurs James Bond. "Depuis trois ans, je travaille sur ce projet. Les icebergs se déplacent, se craquent ou se retournent. Il faudra à chaque fois prévoir d'où je saute mais aussi où j'atterris. Je serais parfois obligé de me poser sur une embarcation...". Et pour-

quoi ce globe-trotter revient-il toujours en Vendée ? "Je sais que ça étonne : ma passion c'est la montagne, mon sport m'emmène aux quatre coins du monde... Mais toutes mes origines sont ici. La mer me manque quand je suis ailleurs, le cadre de vie vendéen est unique et je trouve les gens d'ici agréables... Je pratique d'ailleurs d'autres sports en Vendée comme la course, la plongée, le kite surf ou l'ULM."

* **BASE** : Building, Antenna, Spawn Bridge, Earth

Jean-Luc Van Den Heede, victoire contre vents et marées

C'est bouclé ! Jean-Luc Van Den Heede a franchi la ligne d'arrivée au large de l'île d'Ouessant le 9 mars dernier, au terme d'un périple qui hisse le navigateur sablais parmi les grandes légendes de la course au large. L'exploit réalisé est celui d'un titan : un tour du monde à l'envers sans escale et en solitaire accompli en 122 jours, 14 heures, 3 minutes et 49 secondes. Les Vendéens, nombreux à s'être massés sur la jetée des Sables pour saluer le retour de VDH à son port d'attache, ont fait un triomphe à



celui qui est devenu l'enfant du pays. Le skipper du monocoque Adrien bat de 29 jours le précédent record détenu par Philippe Monnet.

En deux mots

■ Planche à voile Médaille d'argent pour Eugénie Rafin

La véliplanchiste Eugénie Rafin a remporté à Bandol la médaille d'argent de la coupe de France olympique. Une belle victoire pour cette Sablaise de vingt-trois ans, d'autant plus que la jeune fille a vécu une année 2003 hachurée par de multiples blessures. Celle qui fut en 2001 championne du monde junior prépare actuellement les championnats d'Europe qui se dérouleront en Pologne.

■ Athlétisme Nouveau record vendéen

A dix-neuf ans, Kevin Hautcoeur vient de battre le record de France de 800 mètres junior, vieux de vingt ans. 1'49"44 auront suffi au jeune sportif yonnais pour entrer dans la légende et confirmer qu'il figure parmi les meilleurs espoirs de l'athlétisme français. 7ème de la finale du championnat de France Elite (seniors) il y a un mois à Clermont-Ferrand, Kevin Hautcoeur prépare désormais les championnats du monde qui auront lieu au mois de juillet, en Italie.

■ Le maître du Karaté français à La Roche du 30 avril au 1er mai

Avis à tous les fans de Karaté. Le maître du genre français, Senseï Daniel Lautier, vient à La Roche sur Yon pour diriger des stages de Karaté du 30 avril au 1er mai. Les Karatékas vendéens, de tous grades et de tous âges, qui voudraient se frotter au champion peuvent appeler l'association Yonnaise Karaté Kyokai au 02 51 08 94 41 ou au 02 51 40 86 91. Les réservations seront prises sur place à partir de 18h15 le vendredi 30 avril.

Réserve de Nalliers-Mouzeuil L'EDPHN s'installe dans le marais mouillé

Au cœur d'une flore vendéenne luxuriante, la réserve biologique de Nalliers-Mouzeuil s'apprête à accueillir une nouvelle antenne de l'EDPHN.

Après s'être développée sur neuf sites déjà très convoités, l'Ecole du Patrimoine a jeté son dévolu sur la réserve biologique départementale de Nalliers-Mouzeuil où elle doit ouvrir dès cette année sa dixième antenne. Une implantation stratégique pour offrir au plus grand nombre la possibilité d'approcher de près la faune et la flore qui se développent dans cette mosaïque de milieux préservés.

Des espèces animales menacées

Située entre la plaine et le marais desséché, la réserve de Nalliers-Mouzeuil s'étend sur 132 hectares. Site boisé caractérisé par un réseau hydraulique très développé, elle recèle tous les milieux typiques du Marais poitevin : quadrillage de fossés et de canaux, prairies et anciennes "ter-

breuses espèces animales dont certaines sont actuellement menacées : la loutre d'Europe ou le héron pourpré, pratiquement disparus ailleurs. On trouve également au cœur de la réserve une dizaine de hérons bicolore et cendrés, des milans noirs, des huppés fasciées et un couple de faucons hobereaux.

600 élèves attendus en 2004

Il fallait donc tirer plus largement profit de ce site exceptionnel et permettre notamment à de nombreux jeunes de venir passer quelques heures de silence et d'observation sur ce haut lieu du patrimoine naturel vendéen. La Maison de la Réserve ne pouvant accueillir l'antenne de l'EDPHN pour des raisons de sécurité, le Conseil Général a décidé de l'installer dans une nouvelle construction de 373 m² implantée sur le site et parfaitement intégrée dans le paysage. Les travaux devraient être lancés fin août 2004 pour se terminer en juin 2005. Dans l'attente de ce futur bâtiment, des



L'antenne de l'EDPHN sera construite en matériaux naturels pour mieux s'intégrer dans le site.

rées" entrecoupées de bosquets, haies vives, broussailles, chemins et talus herbeux. Né d'un équilibre fragile entre la terre et les eaux, le marais mouillé constitue aujourd'hui un véritable sanctuaire pour de nom-

structures modulaires jouxtant la Maison de la Réserve seront installées pour accueillir dès cette année plus de 600 élèves.

Renseignements : 02 51 30 93 44

Correspondances de Gaston Chaissac

Le musée de l'Abbaye Sainte Croix aux Sables d'Olonne, avec le concours de la Fondation



La Poste, vient d'éditer un ensemble de lettres de l'artiste-peintre et écrivain Gaston Chaissac dans un recueil intitulé *Correspondances*. Fruit de nombreuses donations et acquisitions, cette collection de lettres reprend près de trois cent textes adressés à de nombreux destinataires parmi lesquels Michel Ragon ou Jean Dubuffet. Chaissac, intarissable épistolier et chroniqueur de la vie quotidienne, utilise dans cet ouvrage une langue riche et imagée pour évoquer tour à tour considérations nationales ou généralités purement matérielles.

Renseignements : 02 51 32 01 16
Disponible au musée / 30€

Des curés aux entrepreneurs... Le livre !

L'ouvrage "Des curés aux entrepreneurs" reprend les sujets du colloque tenu à l'ICES en 2003. Il permet de comprendre la formidable mutation opérée au XXème siècle en Vendée. Face aux intolérances de la Révolution et de la IIIème République, ce département, autrefois sans ressource, se donne à l'Eglise, qui, en retour, christianise le progrès. Des militants de la JAC aux industriels actuels, un même impératif social et une même soif d'apprendre se perpétuent, tandis que l'Eglise paraît payer le prix fort de cette étonnante mutation.



Des curés aux entrepreneurs, CVRH, 24€

Du 30 avril au 11 juin

Festival des abbayes

Six concerts d'exception à l'affiche dans les trois abbayes du sud Vendée



Créé à l'initiative du Conseil Général, le Festival des Abbayes entame cette année sa cinquième édition, ancrant un peu plus sa notoriété dans l'espace culturel français. A l'image des sites somptueux qui l'abritent, le prieuré de Grammont, l'abbaye royale

de Nieul sur l'Autise et l'abbaye de Maillezais, le Festival propose un programme particulièrement riche au travers des œuvres de compositeurs prestigieux et d'ensemble musicaux remarquables. L'Orchestre de Chambre de Salzbourg, le Chœur des

Eléments, la Camerata du Philharmonique de Berlin, la Simphonie du Marais interpréteront tour à tour les plus beaux morceaux de Mozart, Bach, Haydn, Pergolèse, Schubert ou Mendelssohn, du 30 avril au 11 juin prochain. L'ouverture du Festival des Abbayes proposera comme pièce maîtresse, un sommet de la musique sacrée, l'Exultate Jubilate du génie musical incarné, Wolfgang Amadeus Mozart. Concert en forme de vibrant hommage puisque ce chef-d'œuvre sera interprété par l'Orchestre de Chambre de Salzbourg, ville natale du compositeur autrichien. Une saison musicale plus que jamais marquée du sceau de l'excellence...

Tarifs : plein 10€ - réduit : 7€
Renseignements : 02 51 50 43 10

Agenda des concerts du festival

30 avril : **L'Orchestre de Chambre de Salzbourg**
Eglise de Nieul sur l'Autise - 21h
Exultate Jubilate avec soprano de Mozart,



9 mai : **Le Chœur des Eléments**
Eglise de Nieul sur l'Autise - 17h30 - *Intégrale des Motets de Jean Sébastien Bach*



22 mai : **La Camerata du Philharmonique de Berlin**
Eglise de Nieul sur l'Autise - 21h
Canon de Pachelbel, Airs de Bach, La jeune fille et la mort de Schubert

27 mai : **La Simphonie du Marais**
Eglise de Nieul sur l'Autise - 21h - *Te Deum de Charpentier*

4 juin : **Récital Orgue et Trompette le vendredi**
Eglise de Maillezais 21h
Grande suite en ré majeur de Purcell, Grand concerto de Haendel



11 juin : **Concerto Italiano**
Prieuré de Grammont - 21h - *Stabat Mater de Vivaldi*

Du 16 avril au 7 mai

Les cédéthèques sous les feux de l'empire

Du 16 avril au 7 mai, en prélude aux manifestations célébrant le bicentenaire de la fondation de l'Empire, les cédéthèques de Montaigu et de la Gaubretière mettent Napoléon sous les projecteurs. Ainsi, dès le 16 avril, les expositions des cédéthèques proposent de découvrir toutes les survivances de l'Empire dans la littérature, la musique, l'art et les nouvelles technologies.

Reconstitution de la visite impériale

Un cycle "Cinéma Empire" est également mis en place dans les deux cédéthèques pour faire revisiter aux passionnés tous les grands films sur Napoléon et son historique épopée : *Guerre et paix* de King Vidor, *Les Duellistes* de Ridley Scott et *Monsieur N* d'Antoine de Caunes. Enfin, le 17 avril à 10h30 et 15h aura lieu dans



le Parc des Rochettes un spectacle sur la reconstitution du passage de Napoléon à Montaigu en 1808. L'animation sera assurée par la troupe de théâtre de Treize Septiers.

Renseignements : 02 51 06 43 43

En deux mots

■ Dimanche 25 avril Foire aux plantes à Thorigny

Le 25 avril prochain, l'association Culture Animation Patrimoine (CAP) de Thorigny organise une foire aux plantes où professionnels et amateurs échangeront leurs boutures et proposeront aux passants bonzaïs, plantes aromatiques ou légumières etc. Des ateliers d'horticulture, de décoration, de rempotage, de semis ou de fabrication d'épouvantails seront également organisés sur place.

Renseignements : 02 51 07 22 89 ou 02 51 07 25 77

■ Samedi 1er mai Marché artisanal à Brem sur Mer

Le 1^{er} mai prochain, un grand marché artisanal se tiendra à Brem sur Mer, autour de l'Eglise Saint Nicolas. Produits du terroir et œuvres d'art seront donc exposés et présentés au public toute la journée, entre 9h et 18 h. De nombreuses animations sont également au programme : promenades à dos d'âne ou en calèche, stands de restauration, concours de peintres amateurs, fanfare, tombola, visites guidées de l'église Saint Nicolas.

Renseignements : 02 51 90 92 33

Dimanche 25 avril

Trail au cœur du bocage

C'est à Chantonay, autour du lac du Moulin neuf qu'aura lieu le traditionnel Trail du Champ du loup. Encore un beau duel en prévision entre l'homme et la nature...

Pour sa deuxième édition, le trail "Le champ du loup", qui se déroulera le 25 avril dans le pays chantonaysien, devrait prendre un nouveau souffle... "Cette année, nous sommes sur le calendrier départemental et notre course à pied a été référencée dans plusieurs revues spécialisées" explique le président du Chantonay Raid qui organise la

course. Au programme, trois courses qui auront la particularité de se dérouler sur un terrain accidenté (principe du trail). La course la plus courte a pour objectif d'ouvrir la discipline aux moins aguerris, bien que les organisateurs prévoient que la préparation physique pour un tel effort est différente que pour la course à pied traditionnelle. "Notre parcours en plein bocage est aussi beau que difficile. Les coureurs ne verront quasiment pas de goudron mais devront affronter la fameuse côte du champ du loup ou escalader un rocher à 50% sur le sentier pédestre de Chantonay". Le départ des trois



courses est fixé à 8h30 sur le lac du moulin neuf. Avis aux amateurs!

Renseignements : 02 51 46 95 25

Vendredi 23 avril

La Simphonie du Marais Concert inaugural à la Gaubretière

C'est à la cédéthèque de la Gaubretière qu'aura lieu le premier concert de la nouvelle saison de La Simphonie du Marais qui vient d'élire domicile en Vendée.



L'ensemble baroque La Simphonie du Marais, nouvellement installé en Vendée, donnera le premier concert de sa nouvelle saison à La Gaubretière le Vendredi 23 avril 2004 à 20h30. Ce grand concert d'inauguration présentera

un florilège de ce que l'ensemble propose : musiques de chambre ou de plein air, musiques symphoniques à la française, comédies-ballets, tragédies lyriques ou opéras comiques... La plupart les solistes, choristes et instrumentistes de La Simphonie y seront rassemblés sous la direction d'Hugo Reyne. "Ce grand concert doit montrer aux Vendéens tout ce que nous sommes capable de faire, aussi bien au niveau de la musique que de la mise en scène" a expliqué

le directeur et fondateur de la Simphonie du Marais. Ce concert, qui balaira les deux siècles baroques, sera conduit de bout en bout par un comédien.

Tarifs : 18€, réduit : 12€.
Renseignements : 02 51 43 31 01

Samedi 1^{er} mai

Les rosalias reviennent à Ardelay



Une nouvelle fois cette année, le bourg d'Ardelay va vibrer sous le train d'enfer mené par seize rosalias lancées à toute vitesse. Le comité des fêtes relance en effet la course de voitures à pédales, qui se déroulera le 1^{er} mai de vingt heures à vingt-deux heures autour du château. Nouveauté de l'édition 2004 : l'organisation d'une épreuve parallèle réservée aux foyers de jeunes du canton. Après la remise des prix et le traditionnel feu d'artifice, équipages et spectateurs sont conviés à la soirée dansante qui conclura la journée.

Pour s'inscrire à la course :
02 51 66 98 15

Les 4 et 5 mai

Vendée Basket Show

Challans accueille l'élite nationale du basket

Les 4 et 5 mai prochains auront lieu les quarts et demi-finales de la Coupe de France masculine de basketball à Challans. A cette occasion, les clubs vendéens ont été invités par le Conseil Général.

Avant d'aller disputer la finale de la Coupe de France à Bercy, l'élite du basket national devra gagner son billet soit à Castelnau le Lez soit à Challans, puisque les deux villes se partageront les quarts et demi-finales de cette grande compétition. Ainsi à Challans, deux matchs de quart de finale seront disputés le mardi 4 mai et un match de demi-finale le mercredi 5 mai.

2 500 spectateurs par soirée

C'est le Comité Départemental de Basketball qui a pris en charge

l'organisation de cette manifestation. Largement soutenu par le Conseil Général et la ville de Challans, qui met à disposition la salle Michel Vrignaud qui peut accueillir jusqu'à 3 300 spectateurs, le Comité a voulu faire de ces deux soirées des moments mémorables. Ainsi les Crazy Dunkers, la prestigieuse équipe de smashers qui marquent des paniers spectaculaires après s'être envolés grâce à un trampoline, seront présents pour un show aérien vertigineux qui ouvrira les festivités des deux soirées.

1 000 licenciés invités par le Conseil Général

Afin de renforcer la pratique du basketball en Vendée, qui est déjà le 3^{ème} département français en ter-

mes de taux de pratique, et de permettre aux jeunes Vendéens de voir évoluer les stars françaises, le Conseil Général a mis à disposition des clubs vendéens mille billets gratuits. Des cars spéciaux seront également affrétés par le Département pour conduire les bénéficiaires de ces invitations jusqu'à Challans.

Renseignements : 02 51 44 27 13

Tarifs :
Plus de 15 ans :
Un soir : 8 à 10€,
Deux soirs : 12 à 15€
Moins de 15 ans :
Un soir : 5€, deux : 8€



© Photo FFBB/Stratim

Challans, étoile montante du basket français

Avec 330 licenciés, le Challans club Vendée Basket est le club de basket vendéen le plus important. Mais c'est surtout par ses résultats qu'il se démarque. Son équipe qui évolue en N2 est en passe d'accéder en N1, l'antichambre de la professionnalisation. "Les Challandais ont toujours eu un esprit basket : notre salle est pleine à quasiment tous les matchs" témoigne Jean Gaborit, président du club. "Déjà il y a 25 ans, notre club avait atteint le plus haut niveau de compétition." Mais le club ne se réduit pas à cette grande équipe puisqu'une autre évolue en N3 et que les équipes cadettes-masculines et féminines sont premières de leurs poules aux championnats de France. "Plus de 80% de nos joueurs sont du coin et ont été formés par le club..." termine fièrement le président.

Renseignements : 02 51 35 08 14

Dimanche 2 mai

Triathlon

Les militaires débarquent au Challenge de Vendée

Cette année, la première étape du Challenge de Vendée à Xanton Chassenon sera marquée par la présence de militaires. Le centre militaire de formation professionnelle de Fontenay s'est uni au Fontenay Triathlon club pour organiser le championnat de France militaire.

Si vous voulez vous mesurer à l'élite militaire du triathlon, ne manquez pas la première étape du Challenge de Vendée qui aura lieu le 2 mai à Xanton Chassenon. Environ 200 militaires des trois armées et de la gendarmerie, venus de toute la France, s'y disputeront en effet le



titre de champion de France militaire de triathlon. "Par cette coopération, nous donnons une dimension nationale au triathlon de Xanton Chassenon et une ouverture civile à notre course" explique le capitaine Etienne du Fayet, officier de communication du centre militaire de formation professionnelle de Fontenay.

Quatre autres dates pour le challenge de Vendée

Le challenge de Vendée se poursuivra plus traditionnellement avec cependant une date de plus que l'an passé. 16 mai : Jard sur Mer, 31 mai : le Poiré sur Vie, 20 juin : St Jean de Monts et 29 septembre : Apremont. Aujourd'hui, cette manifestation attire des adeptes du triple effort (natation, cyclisme et course à pied) d'envergure régionale.

Renseignements : 02 40 58 61 66

Dimanche 2 mai

Nesmy

Un semi-marathon convivial

C'est Nesmy qui ouvre cette année encore la saison des quatre semi-marathons vendéens. 350 coureurs et 35 équipes de trois athlètes sont attendus pour le départ qui sera donné à 9h30 place du Pré Neuf. Pour les organisateurs de "Courir à Nesmy", l'objectif est de proposer aux participants une course chaleureuse et de qualité. Si pour quelques-uns, le défi est d'arriver premier, pour beaucoup l'objectif reste de dépasser son propre record ou tout simplement de passer un bon moment. Et le tracé en pleine nature, qui contourne le golf de la Domangère, peut aider à oublier les quelques dénivellés qui pimentent cette course. Avis aux collectionneurs : chaque arrivant se verra remettre une poterie de Nesmy et pour les 350 pre-

miers, le trophée sera même millésimé. Enfin, et pour que tous les participants aient leur chance, un tirage au sort sera effectué pour la remise des lots. A la clef, une inscription pour le mythique marathon du Médoc assimilé à la route des vins... Boire ou courir, il faut pourtant choisir !

Renseignements : 02 51 07 67 42
www.couriranesmy.free.fr



Jusqu'au 19 septembre

Exposition

Les femmes à la mine dans le Nord Pas de Calais



Jusqu'au 19 septembre, le Centre minier de Faymoreau accueille une exposition consacrée aux femmes de la

mine de la région Nord Pas de Calais. Occasion toute trouvée pour rendre hommage aux épouses et mères des mineurs du bassin de Faymoreau, qui ont occupé une place essentielle dans la grande histoire du charbon en Vendée. Cette exposition propose un voyage inédit

au cœur de la société minière, présentant la femme au triage du charbon ou dans les lampisteries, jusqu'à ce que la modernisation des techniques les écartent peu à peu de ces tâches quotidiennes.

Renseignements : 02 51 00 48 48

24 avril, 15 et 29 mai

Press'O City tour

Tournoi de tennis-ballon en Vendée

Pour sa deuxième édition, le tournoi de tennis-ballon Press'O City tour fera trois escales en Vendée. Les qualifiés de ce tournoi tout public seront invités pour la finale à la Beaujoire le 4 septembre !

Comme son nom l'indique, le tennis-ballon est un double sport alliant les règles du foot et du tennis. Deux équipes de deux joueurs s'affrontent sur un petit terrain séparé par un filet. Objectif : renvoyer le ballon à l'adversaire avec toutes les parties du corps, sauf les mains et les bras, et

avec un nombre de touches et de rebonds limité. Cette discipline originale, qui fait office d'entraînement pour les footballeurs, présente l'autre qualité d'être très conviviale.

Trois dates en Vendée

Depuis l'année dernière, le FC Nantes organise un grand tournoi de tennis-ballon. Et cette année, trois dates sont à retenir en Vendée si vous voulez participer au Press'O City tour ou tout simplement profiter des nombreuses animations qui seront installées à chaque fois en plein centre ville. Le 24

avril à Luçon, le 15 mai aux Sables et le 29 mai à Chantonay. Les inscriptions par équipe peuvent se faire dès maintenant ou le matin même sur place. Et si les meilleurs seront sélectionnés pour la finale qui aura lieu le 4 septembre au stade de la Beaujoire tous les passionnés de ballon, d'ambiance chaleureuse ou du FCNA sont les bienvenus.

Renseignements : 02 40 37 29 10



En deux mots

■ Dimanche 25 avril
Maïté fête la Saint Georges !

Pour fêter la Saint Georges, le comité des fêtes de Saint Georges de Montaigu s'appête à recevoir le 25 avril prochain une invitée de renom, Maïté, pour une journée évidemment consacrée... à la gastronomie ! Au programme des festivités : animation culinaire, dédicace du livre de Maïté "600 recettes", salon de la gastronomie et des vins, fête foraine, festival des artisans d'arts et espace multimédia.

Renseignements : 02 51 42 05 91 - Entrée libre

■ 24 et 25 avril, 1, 2, 7 et 8 mai
Exposition photographique à Beaufou

La commune de Beaufou accueille les 24 et 25 avril, ainsi que les 1er, 2, 7 et 8 mai une exposition de la photographe Geneviève Hofman. L'artiste, passionnée par le travail sur les matières, a consacré une grande partie de sa carrière à fixer sur la pellicule linges, marbres, sables, mais aussi les immensités naturelles que sont la montagne, la mer et le désert. Ce sont ces photographies de paysages, en panoramique, qui seront présentées à la salle communale, de 14 h à 19 h.

Renseignements : Comité des fêtes de Beaufou au

■ Jusqu'au 20 avril
Exposition d'aquarelles marines à l'Epine

La commune de l'Epine sur l'île de Noirmoutier organise du 4 au 20 avril une exposition des œuvres de l'artiste-peintre Jean-Charles Keromnes. 80 aquarelles évoquant le thème de la mer seront présentées tous les jours salle de l'Atelier. Entrée libre - Renseignements : 02 51 39 11 17

16^{ème} édition du Printemps du Livre 150 écrivains bientôt à Montaigu

Les 23, 24 et 25 avril prochains, Montaigu accueillera la fine fleur française des professionnels du livre. Trois jours de spectacles, de débats, d'animations et de rencontres exceptionnelles avec plus d'une centaine d'auteurs...



Du 23 au 25 avril prochain, sous un hall d'exposition de 2 400 m², place de l'Hôtel de Ville à Montaigu, les professionnels du livre, libraires, graphistes, relieurs, imprimeurs, illustrateurs, éditeurs, écrivains et bibliothécaires, présenteront un large panorama d'œuvres littéraires nationales et régionales, dans le cadre de la 16^{ème} édition du Printemps du Livre de Montaigu. "Cette manifestation est devenue, au fil des années, le premier salon littéraire du Grand Ouest et reflète l'attractivité culturelle qui caractérise aujourd'hui la Vendée", se félicite Philippe de Villiers. Outre les traditionnelles et très attendues séances de dédicaces avec plus de cent cinquante écrivains (entre autres sont attendus sur le salon Méné Grégoire, Gonzague Saint Bris, Jean Raspail, François Bluche, Vladimir Volkoff,

Janine Boissard, Françoise Dorin, Christine Clerc) de nombreuses animations seront organisées à cette occasion : un café littéraire animé par le journaliste littéraire de France Info Philippe Vallet qui recevra les auteurs en direct pour animer plusieurs débats, la Journée des scolaires le 23

avril qui permettra à près de 3 000 jeunes de participer activement à cette découverte du livre et des auteurs au travers de spectacles, contes et débats avec les auteurs et la présentation de livres réalisés par des classes.

Proclamation du Prix Ouest

Le 24, l'écrivain Michel Ragon récompensera le gagnant du Prix Ouest, qui distingue une œuvre remarquable dont l'histoire a lieu dans le Grand Ouest ou dont l'auteur lui-même est originaire de cette région. Réuni en février dernier, le comité de lecture a sélectionné quatre ouvrages : *Coup d'Etat* de Pierre Moinot, *La Princesse aux sabots* de Joël Ragueneau, *1945* du Vendéen Michel Chaillou et *Un été d'illusions* de Denis Humbert.

Agenda des festivités

Vendredi 23 avril

De 10 h à 19 h : Signatures et dédicaces. Rencontres jeunes lecteurs.

Samedi 24 avril

10 h : Ouverture du salon, signatures et dédicaces

11 h : Cérémonie inaugurale du 16^{ème} Printemps du Livre.

11 h 30 : Remise du Prix Ouest

par l'écrivain et Président du Jury Michel Ragon

15 h à 18 h : Signatures et dédicaces

Dimanche 25 avril

10h : Ouverture du salon, signatures et dédicaces

11h : Proclamation du Prix Ouest Jeunesse

19h : Clôture de l'édition 2004



Le
Printemps
du Livre
s'écrit
à Montaigu

Exposition George Sand

Une grande exposition rendra également hommage à l'écrivain George Sand, à l'occasion du bicentenaire de sa naissance et reviendra sur son œuvre, sa passion pour le Berry, son engagement dans la société... Les dessins auront aussi la part belle lors de ces trois journées puisque seront exposés les originaux de l'illustratrice de livres pour enfants Claudia Bielinsky. Après la prose et le dessin, place à la poésie avec l'animation "Poètes à la campa-

gne", mise en scène simple et fantaisiste des poèmes de Paul Verlaine, Guillaume Apollinaire, Paul Fort, Gaston Couté, Jean Richepin et Jean-Louis Boncoeur, spectacle laissant une large part à la complicité avec le public présent sur le Salon. Enfin, et pour garder une trace écrite de ces quelques heures passées autour du livre, les étudiants de l'IUT des métiers du Livre de La Roche sur Yon rédigeront un quotidien sur les trois journées du salon.

Renseignements : 02 51 46 45 45

Cédéthèque de Montaigu Les apprentis conteurs à l'honneur

Pour la troisième année consécutive, le stand du Conseil Général de la Vendée au printemps du Livre sera consacré à la présentation de la cédéthèque de Montaigu. Grande nouveauté cette année : une troupe de jeunes apprentis conteurs, constituée et formée à la cédéthèque, assurera en continu plusieurs spectacles autour de

conte" sur des thèmes très variés (le cirque, le printemps, la fête des pères et des mères, les oiseaux...) sont également organisées le 23 avril pour la journée des scolaires.

Visites guidées de la cédéthèque

Par ailleurs, un spectacle multimédia permettra aux visiteurs de découvrir l'étendue des activités et des animations proposées régulièrement à la Cédéthèque. Le personnel de la cédéthèque sera présent sur le stand pour accueillir et renseigner le public et pré-inscrire ceux qui le souhaitent. Enfin,

l'association A2BM proposera au public du Printemps du Livre des visites guidées de la cédéthèque le samedi 24 avril à 12h, 15h et 17h.

Renseignements : 02 51 06 43 43



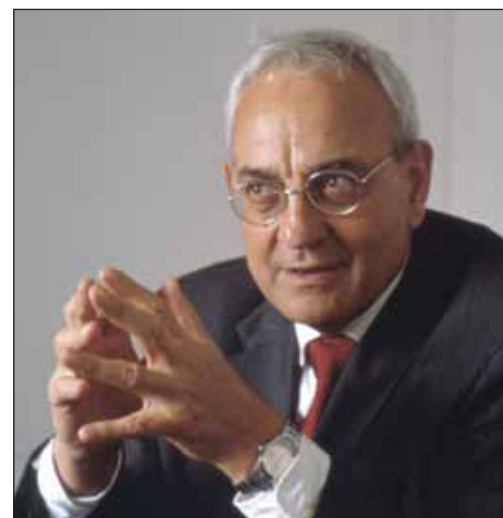
fables et de contes traditionnels. Au programme, *le Petit Chaperon Rouge*, *les Trois Petits Cochons*, *Le Chat Botté* et *la Cigale et la Fourmi*. Plusieurs "heures du

Max Gallo, président de la 16^{ème} édition

Après Jean Raspail, qui puise dans des faits historiques largement romancés l'inspiration de ses ouvrages, c'est au tour de "l'auteur-historien" Max Gallo qui, lui, accorde plus de place à l'authenticité des faits du passé, de présider cette nouvelle édition du Printemps du Livre.

Originaire du Sud Ouest de la France, historien, agrégé d'histoire, docteur ès lettres, longtemps enseignant, Max Gallo avant de publier *Napoléon* et *De Gaulle*, est l'auteur de nombreuses biographies (*Jaurès*, *Robespierre*, *Garibaldi*, *Vallès*...). Ancien éditorialiste du magazine *L'Express*, il a dirigé la rédaction du *Matin de Paris*. Récompensé par le Prix des Lectrices d'*Elle* en 1975, il a publié plus de quatre-vingt romans, écrit en moyenne 10 000 signes par jour, vendu 800 000 exemplaires de *Napoléon* et 750 000 de *La Baie des Anges*, sa première suite romanesque. A 70 ans, ce forçat de l'écriture continue de se lever tous les jours à quatre heures du matin pour taper

sur sa vieille machine à écrire qu'il n'a pas voulu remplacer par un outil plus à la mode. Particulièrement prolixe sur la période révolutionnaire, Max Gallo affirme, même s'il a peu eu l'occasion de sillonner le département, que "la guerre de Vendée est le lien tragique de toutes les contradictions de la Révolution" et qu'il pourrait, par conséquent, y puiser le sujet d'un prochain roman... A la veille de ce Printemps du Livre qui est devenu en quelques années le premier grand rendez-vous littéraire du Grand Ouest, l'auteur revient sur la décentralisation culturelle qui



reste selon lui, l'origine de la vivacité littéraire et artistique. "Mais à elle seule, elle ne suffit pas. Une nation comme la France est avant tout un ensemble de régions. La décentralisation culturelle est d'autant plus utile qu'elle rassemble des écrivains venus de coins très différents."

Max Gallo dédicacera sur le salon *Les chrétiens*, *Morts pour la France* et le tome 1 de *L'Empire*.